Du reste, les hommes, les femmes, tous parlaient à peu près le français, qui était le fond de l'argot de la bande. La langue française, dès cette époque, commençait à être choisie par les peuples ~~[illegible]~~ comme intermédiaire entre les [illegible] de confédérés. En Europe le commerce parlait français; le vol, aussi. On se souvient du Gibby, [illegible] de Londres, et du célèbre Cartouche.

L'orgue, sire Voilier, marchait bien; ~~[illegible]~~; pourtant aussi, plus les bagages, ~~[illegible]~~ c'était beaucoup de charge pour un si faible gabarit.

Basques, tous quatre, parlaient tantôt basque, tantôt espagnol, tantôt français, ces trois langues étant répandues sur les deux versants des Pyrénées. ~~[illegible]~~ L'orgue, sire Voilier, marchait rien, quoique le fut beaucoup de charge que dix personnes, plus le bagage, pour un si faible gabarit.

~~[illegible]~~ Le sauvage d'un bande par le navire n'impliquait pas nécessairement l'affiliation de l'équipage du navire à la bande; il suffisait que le patron du navire fut un vascon-gado, et que le chef de la bande en fut un autre. ~~[illegible]~~ l'entraide ~~[illegible]~~ ou dans cette salle, qui n'admet pas d'exception, ~~[illegible]~~ ou dans la bande, si ~~[illegible]~~ espagnol, si français, il est basque, et, suivant ou passant, il doit sauver un basque, selon ou le fée.

Ennui pyrénéenne ~~[illegible]~~ fut dans le golfe, ~~[illegible]~~ bien que ~~[illegible]~~ de mauvaise mine, ~~[illegible]~~ ne paraît point assez gaîté pour préoccuper les pirates. On se sauvait, on l'échappait, on était brutalement gai. L'un riait, l'autre chantait. Le rire était sec, mais libre; le chant était bas, mais insouciant. ~~[illegible]~~ le ~~[illegible]~~ dans la cambuse, ~~[illegible]~~ attirait sous une marmite et fut un feu et trouble, et faisait la soupe ~~[illegible]~~ un dégoût, selon ce qu'on a dans le cœur et dans l'esprit, ou un allégement ou un accablement. Tous semblaient allégés, un équipé, qui était le vieux de la troupe, l'homme au sabre, Mlapean sans pipe. Ce vieux, que paraissait plutôt allemand qu'autre chose, bien qu'il eût une de ces figures à type perdu où le rapprochement s'efface, était chauve, et lui semblait une tonsure. Grave, quoique la calvitie, une [illegible] ou grand robe usée et déchiquetée, un large brune de Dorchester, dont il s'enveloppait, ne cachait qu'à demi son juste-au-corps serré, étroit, et agrafé jusqu'au collet comme une soutane.

Le languedocien était le sanifiction de la sensibilité agraire du village agraire. C'était un dominicain, un [illegible] de la Bagues en Aix sur le Pertuis sur la Clappe, [illegible] de Graissan sur le Pertuis sur la Clappe, [illegible] maniaque, mais [illegible] à manquer les poissons, [illegible] de l'étang de Bages en Aix sur les sables salés de Sainte-Lucie, la traîne pleine de poissons. Il était de cette race qui se nourrit de bonne soupe, fait des vigies de coix compliquées à l'espagnole, de peau de bouc, rotte l'ourse, sacle la jambon, [illegible] l'agenouille pour blasphème, et implore son bon ange du vin de Bordeaux.

[illegible] avec menace: Grand Saint Lazare, accorde-moi ce que je demande, ou je te jette une pierre à la tête et ne te rends pas l'un pied. (pic) Il pouvait, au bain, [illegible] l'agnelage.

Cette soupe était une espèce de pucheros où la viande était remplacée par le poisson. Elle était composée d'un petit chiffon, de petits morceaux de lard coupés uniment, et des quartiers de pimentos rouges, concassions de manganèse, le bouillabaisse [illegible] manganèse d'ella podrida. [illegible] des sacs à provisions, [illegible] à côté de lui. [illegible] il avait allumé au soleil de sa tête, [illegible] une lanterne à vitres [illegible] oscillant à un crochet [illegible] le plafond de la cambuse [illegible] la soupe, tout en faisant [illegible] le moment pas instruits sans la [illegible] de mettait d'une gourde et avalait bouche le goulot d'une [illegible] d'aquavit entre [illegible] de ces gourdes [illegible] d'osier, larges et plates, à oreilles, qu'on suspendait au côté par une courroie, et qu'on appelait alors « gourdes de hanche ».

à côté, à un autre crochet, de la lanterne l'alegre giroulette [illegible] alors [illegible] cuisses populaire [illegible] par le bec, [illegible] la poitrine au côté de la vieux [illegible] le vent.

chaque fois qu'il passait devant la Sainte-Vierge de la proue, il soulevait son feutre, et l'on pouvait apercevoir les veines gonflées et sérieuses de son crâne.